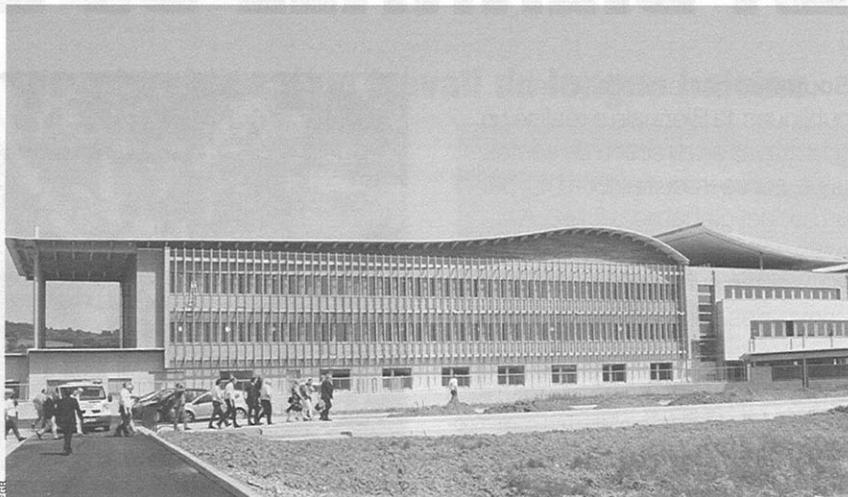


# LE DÉPARTEMENT FAIT SA RENTRÉE DANS LES COLLÈGES

La reprise des cours a été l'occasion d'une reprise de l'activité des élus du conseil général de la Loire.

A l'occasion de la rentrée scolaire 2012-2013 des quelque 36 500 collégiens du département (un chiffre en très légère hausse, d'environ 1 %) qui vient d'avoir lieu, le conseil général de la Loire a annoncé que « l'éducation restait une de (nos) priorités ». Soulignant que le budget global qui lui est consacré a fortement augmenté depuis les étapes de la décentralisation de 1986 et 2006, pour atteindre un total de 24 M € en travaux et fonctionnement (charges de personnel non-comprises). L'institution départementale a souligné qu'elle maintenait le dispositif constitué par les 133 agents de médiation recrutés pour cette nouvelle année scolaire, « afin d'assurer, encore davantage, la sécurité aux abords et dans les établissements et dans les transports scolaires ».

La rentrée a été marquée par l'ouverture d'un nouvel établissement public, à Veauche, qui correspond à l'évolution démographique des différentes composantes du département. Représentant un investissement de 14,9 M€, le collège de Veauche, que Gilles Artigues, vice-président à l'éducation, a qualifié d'« exemplaire sur l'usage du bois », aura une capacité d'accueil de 700 élèves. Ils ne sont qu'un peu plus de 480 au démarrage. Une redistribution des collégiens a du avoir lieu entre différents établissements du Forez. Notamment le collège de Saint-Galmier qui en a perdu plus de 300, au profit de celui nouvellement créé qui n'a pas encore de nom de baptême.



Un 50<sup>e</sup> collège public dans la Loire vient d'être mis en service Veauche

### Aucune menace de fermeture

Le président du conseil général a rappelé que la plaine du Forez connaît depuis 15 ans une croissance régulière du nombre d'élèves et d'habitants. Mais il a indiqué ne pas souhaiter entrer dans une logique de fermeture d'établissements sur la ville de Saint-Etienne, qui a perdu des habitants, pour systématiquement en ouvrir d'autres ailleurs. Même si certains collèges ont vu leur effectif se réduire fortement, « aucun d'eux à ce jour n'est menacé de fermeture », selon Bernard Bonne. Tout en reconnaissant que l'équilibre actuel sera sans doute remis en cause dans le nord du département par l'arrivée de l'A 89 à Balbigny.

En matière de transports scolaires par autocars, le département va poursuivre le décloisonnement entre ce service de début et de fin de journée et les lignes TIL classiques.

Les élus ont aussi annoncé que la mise en place effective du Plan Jeunes, qui comprend 42 actions permettant une plus grande cohérence des interventions du conseil général, va s'opérer de façon plus territorialisée. Avec dix premiers territoires choisis pour la première année (Charlieu, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Etienne Terre-noire, Roche-la-Molière, La Talaudière, Boën-sur-Lignon, Le Chambon-Feugerolles, Saint-Chamond, La Grand-Croix et Roanne).

■ Denis Meynard